

Décembre 2013
<http://www.seuilly.fr>



Le mot du Maire

Au moment où vous lirez ces lignes notre commune viendra tout juste d'entrer dans une nouvelle communauté de communes appelée « Chinon, Vienne et Loire ». Nous devons raisonner en terme d'appartenance à un groupe plus élargi mais respectant les besoins de toutes les communes, petites ou grandes. Cette évolution, rendue nécessaire par l'évolution des besoins et obligatoire par la loi, doit se faire dans un souci d'amélioration de l'environnement de chacun. Les équipes déjà en place et celles qui prendront la suite après les élections de mars prochain devront veiller à maintenir ce cap.

Les fins d'année voient se dérouler diverses festivités aussi bien en direction des plus jeunes que vers les anciens. Vous en trouverez quelques échos dans ce bulletin. Des travaux ont été réalisés pendant cet automne: éclairage public dans le lotissement,

maçonnerie à l'église, remise en état des bornes d'incendie, aménagements paysagers, sans oublier les achats pour l'école et la réfection de la salle de restauration de la cantine scolaire.



Bien évidemment beaucoup de choses restent encore à faire; malgré les temps difficiles nous nous efforcerons dans cette année nouvelle de rendre la vie toujours plus agréable dans notre petite commune comme nous l'avons fait, au mieux de nos possibilités, dans les années passées.

Le Conseil municipal se joint à moi pour vous remercier de votre confiance et pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2014.

Jacques Aupic

Cérémonies des vœux

Le Maire et le Conseil Municipal ont le plaisir de convier les habitants de Seuilly à la cérémonie des vœux qui se déroulera le Vendredi 10 janvier 2014 à 19h à la salle polyvalente. Comme chaque année, nous nous retrouverons autour du traditionnel verre de l'amitié et d'un buffet convivial.

Les élections: ce qui change pour notre commune

C'est le 23 mars 2014 qu'aura lieu le premier tour des prochaines élections municipales. Pour notre commune quelques petits changements sont à noter. Les **candidats** devront déposer leur candidature auprès de la Sous-Préfecture de Chinon le 6 mars 2014 au plus tard sur un imprimé. Ils doivent également remettre une attestation d'inscription sur la liste électorale délivrée par le Maire de la commune d'inscription dans les 30 jours avant le dépôt de la candidature.

Les **électeurs** devront présenter obligatoirement une pièce d'identité en plus de la carte d'électeur. Les suffrages exprimés en faveur de personnes dont la candidature n'a pas été enregistrée seront déclarés nuls.

Le vote par procuration est toujours possible; des imprimés sont disponibles sur le site <http://www.service-public.fr>; une fois remplis ils devront être présentés à la Gendarmerie.

Le **conseiller communautaire** est automatiquement désigné dans l'ordre du tableau à l'issue de l'élection du maire et des adjoints.

INFOS PRATIQUES

Heures d'ouverture du secrétariat de Mairie :

Lundi : 14h30-18h30 -
Mardi : 10h-13h30 ; 14h30-16h30 -
Jeudi : 10h30-13h30 ; 14h-16h30
Vendredi : 13h-16h

Permanences de Mme Mercereau,

assistance sociale:
le 4ème mardi de chaque mois de 9h30 à 11h. à la Mairie.

Résidence des Bergers

Le Père Noël est aussi passé à la Résidence et a distribué des chocolats offerts par la municipalité.

Le jeudi 16 janvier dès 15h, nous partagerons la galette des rois, offerte par la commune, avec les personnes âgées du village qui le souhaitent. Une rencontre très attendue désormais.



Le repas de Noël des enfants à l'école

Cette année encore, la commune a offert à tous les enfants scolarisés à l'école de Seully le repas de Noël à la cantine scolaire le 21 décembre 2013.



Noël des enfants de Seully

Le samedi 14 décembre le Père Noël est passé à la salle polyvalente. Il a distribué livres et chocolats aux enfants de Seully fréquentant les écoles maternelles et primaires.

Auparavant enfants et parents avaient regardé avec beaucoup d'attention et de plaisir les aventures d'Ernest et Célestine

Un goûter a ensuite permis les échanges entre enfants et entre parents et les traditionnelles glissades sur le parquet de la salle



Noces de palissandre

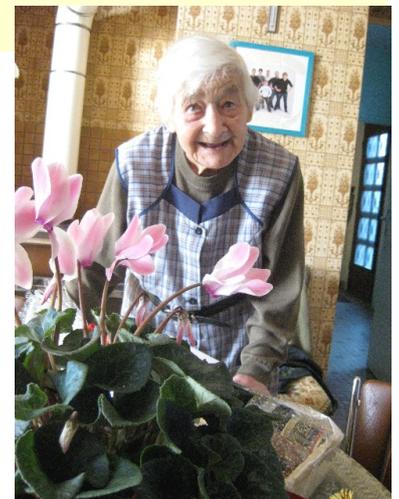


Le 25 novembre, Gérard Cochereau et Jeanne Moirin ont retrouvé, 65 ans après leur premier passage devant M. le Maire, le chemin de la salle des mariages de la mairie de Seully. L'emplacement de la salle avait changé (la tête du maire aussi!) mais l'émotion des mariés étaient toujours la même. Enfants, petits enfants et arrière petits enfants ont entouré le couple pour fêter l'événement à la salle polyvalente.

Distribution des colis aux anciens

Vendredi matin 20 décembre, les membres du CCAS ont rendu visite aux anciens de la commune pour la distribution d'un colis de Noël.

Chocolats, bouteille de vin, terrines... de bonnes choses et un moment d'échanges privilégiés avec les anciens de notre commune.



Travaux en cours

Eclairage public dans le lotissement

L'entreprise Bouygues Energie a procédé au remplacement des lampadaires du lotissement de la Pièce du Portail. Ce sont des lampadaires d'aspect plus contemporain que ceux qui équipent le bourg ancien s'accordant mieux à l'ensemble de constructions récentes du site. La commune a bénéficié pour ces travaux d'un montant de 11732 € d'une aide du SIEIL à hauteur de 42 %.



Restauration des murs de l'église

Les travaux de reprise de maçonnerie des parties basses de l'église côté Nord entrepris par l'entreprise Vieaud ont pris fin courant décembre. L'ouverture d'accès au-dessus de la chapelle latérale a également été refait.



Remplacement des capots de bornes d'incendie

Quatre capots de bornes d'incendie viennent d'être remplacés par la société SAUR pour un montant de 1535 €. Attention à ne pas le percuter avec un véhicule lors d'une manœuvre maladroite!



A l'école:

Peinture, mobilier, matériel pédagogique, matériel de cuisine

La salle de restauration de la cantine avait bien besoin d'un petit ravalement. C'est chose faite avec des couleurs vives qui boostent un peu cet espace vieillissant.

La cantinière bénéficie aussi de nouveaux ustensiles.

Quant à la classe des CM1/CM2, elle s'est vue dotée d'un vidéo projecteur et d'enceintes.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter une très bonne année scolaire 2014 aux élèves et aux enseignants.



Haie bocagère

La plantation de la haie bocagère n'a pu se faire dans les conditions initialement envisagées. Nous avons dû nous plier à une météo désagréable au moment de la livraison des plants et faire cette plantation par bribes souvent imprévisibles dans les créneaux disponibles. Nous avons dû renoncer à en faire un événement festif rassemblant toutes les personnes intéressées. L'essentiel est cependant que les plants aient été mis en terre par les six « jardiniers » intervenants. Reste à attendre le printemps pour apprécier le résultat.



Alors que des efforts sont faits dans la commune pour entretenir et améliorer le cadre de vie, les actes de vandalisme encore récemment constatés sont scandaleux. Ce sont les vitres des impostes des sanitaires du terrain des Cassons qui, une nouvelle fois, ont été la cible des voyous. Une plainte a été déposée auprès de la Gendarmerie.



Vandalisme

Spectacles d'automne à l'Abbaye



16 novembre 20h30: théâtre « **Entre deux** », de la compagnie Alborada.
Un dialogue imaginaire entre grand-mère et petite fille

Exposition « L'eau dans le temps »



Les 12 et 13 octobre à l'Abbaye, à l'occasion des journées de la science: exposition scientifique de la FRMJC Centre avec des nombreux panneaux explicatifs et des ateliers ludiques.

23 novembre 20h30: « **Contes des couleurs** » de la compagnie du Grand Désherbage.
Création théâtrale basée sur l'ouvrage de l'auteur letton contemporain Imants Ziedonis.
Sept contes, dédiés chacun à une couleur, se sont succédés illustrés de lumières et de musiques différentes.



Marché de Noël à l'Abbaye

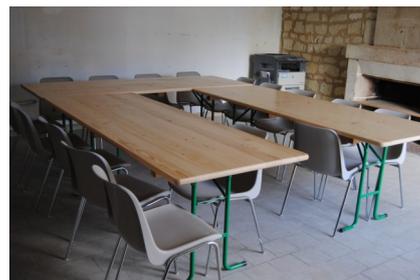
La bibliothèque de Seully a participé au marché de Noël. Les bénévoles ont présenté de petites pièces de théâtre sur papier.

Cette technique appelée **kamishibai** consiste à centraliser l'attention des enfants au moyen d'un petit théâtre en bois. Un beau moment dans ce lieu plein de charme qu'est la salle capitulaire de l'Abbaye.

Le marché de Noël organisé par la Maison de Pays fut lui aussi une réussite et les exposants ont d'ores et déjà pris rendez-vous pour l'an prochain.

Mme Dominique Franchet d'Esperey nous a quitté. Elle avait toujours manifesté le plus grand intérêt pour la préservation et l'histoire de notre commune. Ses ouvrages, « Histoire et description du Château du Coudray-Montpensier » et « Coudray-Montpensier, Paroles d'archives 1930-1961 » sont consultables à la bibliothèque de Seully. Nous sommes de tout cœur avec son mari et ses enfants en ces moments difficiles.

Salle des Associations



La salle est maintenant équipée de tables et chaises neuves. Elle est à la disposition des associations qui en font la demande. Le planning d'utilisation et les clés sont disponibles au secrétariat de la Mairie.



Recensement 2014

A partir du jeudi 16 janvier 2014, vous allez recevoir la visite de l'agent recenseur, Mme Nadine Favre. Elle possèdera une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photo et la signature du maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants :

une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il passera les récupérer lorsque ceux-ci seront remplis.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner à votre mairie.

Les questionnaires doivent être remis aux agents recenseurs ou retournés à la mairie au plus tard le 15 février 2009.

Vous faites partie d'une association et vous souhaitez faire connaître une manifestation, un compte-rendu d'animation, ou vous êtes un particulier qui désirez partager une passion, une expérience... Contactez-nous, ce bulletin est aussi un moyen de dynamiser la vie locale.

Distribution de sacs poubelles

La distribution des sacs poubelles aura lieu les samedis 11, 18 et 25 janvier 2014 de 10h à 12 h à la Mairie. Merci de bien vouloir respecter ces horaires.

Quantité fournie par famille:
5 rouleaux de sacs jaunes (1 rouleau = 10 sacs)
6 rouleaux de sacs noirs (100 L ou 30 L).
1 rouleau de 100 L = 10 sacs
1 rouleau de 30 L = 20 sacs